

Résumé des activités prévues par la convention avec l'ASTI

L'Agence Interculturelle de l'ASTI au service des communes

En 2021, le Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande-Région (MIFA) a pour objectif d'offrir un meilleur soutien aux communes souhaitant se lancer dans l'élaboration d'un Plan Communal d'Intégration, véritable stratégie du vivre ensemble au niveau local. Comme dans le passé, l'Agence Interculturelle de l'ASTI sera dans ce contexte un appui fiable pour le ministère et un relais compétent et disponible pour les acteurs locaux.

Pour 2021, l'accompagnement des communes comprend 4 domaines d'actions :

- 1) Stratégies communales du vivre ensemble et soutien aux projets locaux
- 2) Groupe d'Échange et de Soutien Intégration Locale - GRESIL
- 3) Collaboration autour de la communication sur le vivre ensemble
- 4) Recherche & développement

Ainsi l'AI continuera à soutenir toutes les communes dans le développement de leurs stratégies et actions en faveur de l'intégration à travers leur Helpdesk y dédié.

L'AI soutiendra, plus particulièrement, 7 communes et 1 syndicat intercommunal souhaitant débiter ou continuer leurs démarches en vue d'adopter un PCI. Les communes qui souhaitent continuer leurs démarches sont Clervaux, Hobscheid, Roeser, Kopstal et Strassen. Les communes de Wiltz et Junglinster ainsi que le syndicat intercommunal « De Réidener Kanton » (Mertzig y compris) débiteront quant à elles leurs démarches en 2021.

Il s'agira de soutenir ces communes dans le développement de projets et actions concrètes via l'organisation de workshops thématiques. Ces workshops s'orienteront sur les résultats du diagnostic réalisé au préalable portant notamment sur les 3 priorités identifiées par le MIFA : la pratique des langues, le bénévolat/les associations et l'accès à l'information, voire d'autres thématiques identifiées comme prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de leur PCI par les communes participantes.

Par ailleurs, l'Agence interculturelle de l'ASTI sensibilisera et incitera également 2 de ces communes-pilotes à l'élaboration de Plans de Développement Scolaires (PDS) axés sur la diversité et l'interculturalité.

Au-delà du soutien dans la concrétisation de PCI et à la sensibilisation aux PDS, l'AI élaborera aussi un concept et mettra en œuvre un catalogue de modules thématiques visant l'autonomie et l'intégration des résidents non-luxembourgeois au niveau local/régional.

Comme les années précédentes, l'AI organisera et animera des séances du Groupe d'Échange et de Soutien Intégration Locale (GRESIL) en étroite collaboration avec le comité de pilotage. L'AI rédigera des brochures de synthèse sur les différentes thématiques traitées lors des GRESIL.

Dans le cadre de la présente convention pour l'année 2021, l'AI contribuera également à la communication sur le vivre ensemble en développant une collaboration avec RTL, mettant à jour le site integratioun.lu et en contribuant à la stratégie de communication du MIFA-DI.

L'AI pourra également développer des projets phares visant à promouvoir et améliorer le vivre ensemble dans le cadre de son laboratoire interculturel.

La traduction orale directe au service de la participation de tous

Le service de traduction orale directe – TOD permet de traduire une réunion/manifestation directement d'une langue vers une ou plusieurs autres langues. Ce service permet la participation équitable de tous les citoyens aux réunions, conférences, débats, etc. indépendamment de la langue utilisée.

Une équipe de traducteurs bénévoles - TODistes effectue la traduction orale directe – TOD par chuchotage, grâce à des coffrets de traduction. Ces personnes ne sont pas des traducteurs professionnels, mais ont une expérience et un savoir-faire dans ce domaine.

Un concept évolutif du service de traduction orale directe a été mis en place en 2019 et sera actualisé annuellement en fonction des changements constatés sur le terrain et dans notre société. En 2021, un focus est mis sur la mise en place d'un outil de contrôle de qualité interne ainsi que d'accompagnement des TODistes dans un but d'amélioration continue du service. Par ailleurs, l'évolution des demandes de TOD en ligne sera attentivement observée.

Le Guichet Info-Migrants au service des particuliers et des professionnels

Le domaine d'action « Structuration de l'offre en matière d'information sur la loi portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration », dit Guichet Info-Migrants, a pour but de fournir aux particuliers comme aux professionnels, des informations sur la législation concernant les étrangers (entrée, séjour, droits sociaux, droit de la famille, naturalisation, etc.).

L'offre se compose deux façons :

- De manière directe à l'intention du public concerné par le biais de permanences sur place, par téléphone et via email. En 2021, ces permanences seront délocalisées dans d'autres structures sociales. L'Asti répond aux questions, fournit des informations et le cas échéant intervient auprès des instances concernées. En 2021, l'Asti organisera également des séances d'information ciblées sur certaines communautés.
- De manière indirecte, à l'intention des professionnels en contact avec le public cible en leur offrant des formations de base sur la législation sur l'immigration et la libre circulation, en organisant une plateforme de discussion en ligne, en diffusant des spots radio des newsletters, etc.

L'identification des besoins se fait par le biais de permanences de consultations en matière de la législation sur la libre circulation et l'immigration. Les demandes d'information portent surtout sur les sujets de l'autorisation de séjour pour travailleur salarié, les mariages, les relations durables et le regroupement familial.

Des formations à l'intention des professionnels du secteur social associatif permettent de diffuser ces informations de manière plus systématique à un public plus large, car multiplicateur.

En concertation avec la Direction de l'immigration et le MIFA, un concept du projet a été mis en place en 2018, délimitant les actions entre la structure d'information et de formation de l'ASTI et celle de l'Immigration. Il sera actualisé annuellement en concertation et en fonction des changements constatés sur le terrain et dans notre société.